DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 23 Novembre 1958

Circonscription de RUFFEC-CONFOLENS

MESDAMES ET CITOYENS,

Grâce au Scrutin uninominal et majoritaire, j'ai la possibilité avec mon suppléant, Monsieur Alexandre MARTIN, de me présenter devant vous, en prenant toutes mes responsabilités. Je vous demanderai de la même façon de ne pas me ménager vos critiques et suggestions si vous voulez bien m'accorder votre confiance au scrutin du 23 Novembre.

Devons-nous vous faire de grandes, de belles mais trop souvent vaines promesses, ou bien vous affirmer que nous apporterons tout spécialement notre contribution à la réalisation de certains problèmes qui nous paraissent urgents sans négliger les autres bien sûr.

Cette seconde proposition vous paraîtra sans doute la plus loyale.

✷



✷

Les problèmes urgent quels sont-ils? ALGÉRIE,
AGRICULTURE,
FISCALITÉ,
VIEUX TRAVAILLEURS.

Dans ce douloureux problème de l'ALGÉRIE, nous soutiendrons l'action du Gouvernement qui nous paraît être la meilleure pour arriver à un cesser le feu définitif dans des conditions dignes et durables.

En matière agricole, il faut achever de mettre en œuvre le plus rapidement possible les décrets de septembre 1957, promulgués avec l'accord des grandes organisations Agricoles, qui établissaient pour les campagnes 1958 à 1961 les prix à l'avance. Ils apportaient ainsi une sécurité à l'Agriculteur. Celui-ci savait ainsi qu'il ne **travaillerait pas pour rien.** Il n'était plus traité en parent pauvre.

En ce qui concerne la FISCALITÉ, nous espérons que les décisions du Parlement n'en empêcheront plus la réalisation, si nous exigeons de toutes nos forces un système plus équitable pour tous, ainsi un calcul simple et vérifiable.

Enfin, nous porterons toute notre sollicitude vers ceux que la vie a frappé ou défavorisé. Il ne doit plus y avoir dans notre Société nouvelle de vieillards misérables ou abandonnés, de même que chaque travailleur doit être en mesure de nourrir sa famille avec un salaire suffisant.

VOICI D'AILLEURS UN RÉSUMÉ DES PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS QUI SERONT LES NOTRES ET QUE NOUS VOUS DEMANDONS D'APPROUVER :

1°). — Rétablissement de la Paix en Algérie, sur des bases équitables et durables.

2°). — Instauration d'une Communauté Franco-Africaine, profitable à l'Afrique comme à la Métropole.

3°). — Construction de l'Europe garante de la Paix.

4°). — Dans le domaine économique : Stabilisation des prix ; Lutte contre l'inflation ; Relèvement du niveau de vie des classes laborieuses. Le travailleur des villes et des champs doit pouvoir vivre décemment de son travail.

5°). — Politique du Logement : Promouvoir des plans hardis de construction ; Les jeunes ménages doivent trouver un toit pour fonder une famille. L'habitat déplorable de nos campagnes doit être amélioré.

6°). — Dans le domaine agricole : IL faut donner au paysan la sécurité, et qu'il puisse écouler ses produits : blé, lait, viande à un prix rémunérateur. La petite exploitation familiale doit être défendue. L'équipement rural encouragé. Les prêts aux exploitants agricoles doivent être facilités.

7°). — L'artisan et le commerçant doivent avoir un statut qui les mettent à l'abri des tracasseries du fisc. Chacun sait que l'État ne peut vivre, quel que soit le régime, sans impôts. Encore faut-il qu'il soient répartis équitablement et sans abus.

8°). — L'Éducation Nationale doit recevoir nos enfants dans des Écoles décentes, et donner la possibilité à tous d'atteindre à l'Enseignement supérieur, s'ils en sont dignes.

9°). — Respect de toutes les croyances, la plus grande tolérance pour les idées de chacun, et de la personne humaine.

10°). — Union de tous les efforts et de toutes les bonnes volontés, dans le cadre de la légalité républicaine, pour la stabilité du Régime et le prestige de la France, au dedans comme au dehors.

Ne confiez pas le destin de notre nouvelle mais belle circonscription à des hommes sans expérience, ou qui ne recherchent là, qu'un avantage personnel.

Vous voterez tous pour des hommes jeunes et dynamiques et qui ont déjà fait leurs preuves.

Marcel PERROT

Docteur en Médecine
Vice Président du Conseil Général
Adjoint au Maire de Confolens
Officier d'Académie
Chevalier du Mérite Social & Agricole

Candidat Remplaçant éventuel

Alexandre MARTIN

Conseiller Général du Canton de Mansle
Maire de Villognon
Chevalier de la Légion d'Honneur

IMPRIMERIE LACUVE CHASSENEUIL . GÉR. S. KARHOFF 10-11-58